

Compte-rendu de la réunion de l'Union Maritime de Saint-Malo - U.M.S.M –

Date : le 26/06/2003

Lieu : Hangar à Tabac - Chaussée des Corsaires – St-Malo
(mis à disposition gracieusement par la CCI)

Les présents :

Pour le bureau :

Jean-Luc WINTER, Denis CADIOU, Eric GEILLE, Jacques VIDEMENT, Christian DELAMARE et Marc FROSTIN.

Henri DUHALDEBORDE : Sous-Préfet de Saint-Malo.

Yves LE NABOUR (Arcoma), Christophe QUATREVAUX (Manpower), Gérard GUISNEL (Transports Guisnel), Jean-Luc FAVRE (T.I.M.A.C), Jean-Noël BENOIT (Fret S.N.C.F), Hervé ALLAIN (Chantier Naval de la Ville Audrain), Philippe BESSEC (Chaussures Bessec), Bruno FOURNET (Chantier Naval Etoile Marine), Serge DENOUAL/Albert-Yves SAER/Pierre-Guillaume KERJEAN/Caroline LE GOFF (SCP d'Avocats), Thierry LEGRAIN (Ets Leseur), Denis OLIVRY (Cooperl), M. PICHARO et M. BOSSOUTROT (Pharmacie du Marché), Hélène PODEUR (Morgère), Véronique-Anne LE GUEN (Vediorbis), Michel LE CHARLES (Chantier Naval), Denis CRAVEIA (MMA), Nathalie CORDIER-BIRAC (Avocate), Denis GOAPPER (Huissier de Justice Associé), Patrick-Alain LAYNAUD (Ordre des Avocats), Yves LAINE (Commissaire aux comptes-PNC), Sylvain MONTELS et Philippe MENHINICQ (Atelier Bretagne Nord), Jean-Yves BOUVIER (Pinault Bretagne St-Malo), Bob ESCOFFIER (Etoile Marine Croisières), Philippe LORCY (Eliard-SPCP), Pierre MAHEU (Transports Maheu-Julien), Paul RENAULT (U.M.S.M), Patrick LE ROUILLE (S.N.S.M), Michel HOUEL (Transports Houel) Roland LE GALL (Chatelais & LEGALL)et Michel CARRIC (Taxi Carric).

Les excusés :

Jean-Claude BOURBON (Docteur en chirurgie dentaire), Jean-Jacques SIBERT (Crédit Maritime), Jean-Daniel TROYAT (SURMAR), Daniel VALENTINI (U.C.I.A.P.L), Charles FREDOUET, M. MOREL (Allo Taxis Malouins), Robert BELLOIR (Salins du Midi), Jean-Luc GRIFFON (Emeraude Lines), M. GUYOMARD (Société Glon), M. LABBE (Société Héry), Brigitte BOYER (Union Invivo), M. MASSON (Transports Masson), Germaine RENAULT (Renault Marée), Jean-Michel OHIER (Coop. de Broons), Marc FAZI (Socotec), Joël TALEDEC (Sumalo Marine), Jean-Jacques DUPUY (Société Générale), M. DESPLANQUES (Allo Taxi Minihicois), M. CHOLLET (Entreprise Vidange des 3 Villes) et M. HERVE (Fleurs de Bretagne).

(Merci aussi à tous les autres qui, dès à présent, nous ont assurés de leur présence pour le travail en commission à partir de la rentrée.)

En entrée en matière, Jean-Luc WINTER, président de l'Union Maritime, a pris la parole. Quelques extraits de son intervention :

« Je suis très heureux de pouvoir vous accueillir ce soir, ici, et très honoré que vous ayez pu répondre nombreux à mon invitation.

Un grand merci à Monsieur Le Sous-Préfet pour sa présence. Je profite de cette occasion pour le remercier publiquement pour ses interventions récentes et son sens du dialogue qui ont permis le bon fonctionnement du port de Saint-Malo pendant les mouvements sociaux du mois de juin 2003.

Nous sommes réunis, ce soir, pour engager les travaux que nous avons appelés :

« PORT DE ST-MALO 2015 »

Mais avant d'échanger, et surtout de vous écouter, je souhaite évoquer, en quelques mots, les 10 premières années de notre association, pour bien positionner nos objectifs et le cadre de notre action qui se veut être une force de proposition pour le développement raisonné du Port de Saint-Malo. Notre devise : solutions et ambition.

L'Union Maritime de Saint-Malo a été créée en 1992, par Pierre BROCHAND et Paul RENAULT, afin de mobiliser les forces vives du port pour accompagner la réforme des dockers. On peut dire, plus de 10 ans après, que cette action a permis de participer à la fiabilisation et la bonne image du Port de St-Malo dans sa partie commerce.

L'Union a aussi participé à toutes les études concernant le port de Saint-Malo. Je ne veux en citer que quelques-unes : schéma directeur du port, études d'urbanisme de la ville, travaux de la CCI pour l'infrastructure, travaux sur la sécurité du port, projet d'orientation portuaire du ministère des transports.

Mais l'Union Maritime s'est aussi résolument positionnée comme facilitateur économique en s'associant au lobbying de la CCI pour promouvoir le port, pour trouver de nouveaux trafics, mais aussi pour poursuivre le développement des activités historiques du port.

L'Union Maritime a aussi appuyé les opérateurs pour obtenir certaines autorisations préfectorales et participer à la bonne organisation de certains événements prestigieux comme « La Route du Rhum » ou « La Cutty Sark ».

Vous l'avez compris, ces années ont été riches, et je veux réitérer mes remerciements à Paul RENAULT, notre Past-Président, pour le travail accompli.

Après le renouvellement du conseil d'administration en 2002, nous nous sommes fixés 3 objectifs prioritaires :

- *Refaire une action de prospection pour élargir et renouveler notre assise afin de renforcer encore notre représentativité.*

Je suis donc très heureux de vous annoncer que 12 nouveaux membres nous ont rejoints. Nous comptons donc aujourd'hui plus de 70 adhérents.

- *La deuxième priorité que nous débutons ensemble ce soir, c'est le projet **PORT DE SAINT-MALO 2015**.*
- *Et enfin, la troisième priorité sera l'exploitation du document que nous élaborerons ensemble. Nous ne voulons pas faire un rapport de plus mais un document d'action avec des solutions résolument tournées vers l'avenir.*

Concrètement, il nous servira à communiquer auprès des décideurs : politiques, économiques et administrations de tutelle, particulièrement dans le cadre de la décentralisation.

L'Union Maritime veut, pour sa part, engager une action volontariste pour que les acteurs locaux du port puissent tirer profit de ces changements pour accompagner un développement structuré du port dans son ensemble.

LE PROJET PORT DE SAINT-MALO 2015, c'est quoi ?

Ce projet se veut être une synthèse des attentes et des priorités des membres de l'ensemble des 7 activités du port que représente l'Union Maritime de Saint Malo.

Je vous rappelle ces 7 activités :

- *Le port de commerce*
- *L'avant-port et le trafic transmanche*
- *La croisière*
- *Le tourisme et les événements*
- *La pêche*
- *La plaisance*
- *La construction et la réparation navales.*

Notre expérience et notre pragmatisme seront les sources principales de ce document. Mais nous aurons également à imaginer et susciter des solutions de financement.

C'est donc le sérieux et la vision de ce document qui nous donneront la crédibilité pour participer aux décisions à plusieurs niveaux.

Le port de Saint-Malo vit dans un environnement qui change. Les événements récents de la construction navale n'en sont que la partie émergée de l'iceberg.

Nous aussi sommes confrontés aux problèmes de la mondialisation, des mutations industrielles et de la société (35 heures...), de la délocalisation, aux problèmes de productivité et de sécurité, de gestion des flux et de place, d'environnement et de pollution, mais aussi et surtout de financement des infrastructures.

Mais, en tout état de cause, le Port de Saint-Malo, c'est une chance et cette chance nous ne pouvons pas la laisser passer. Par la volonté, par l'innovation, nous devons orienter notre avenir.

Mais passons au concret :

Les échanges de ce soir constituent la première étape. Dès la rentrée, nous constituerons des commissions pour faire un travail de fond afin de faire des propositions qui devront aller au-delà des têtes de chapitre ou d'un catalogue de bonnes intentions. Je vous propose maintenant de passer en revue les 7 activités et vous écouter ».

Bref résumé des interventions par activité :

D'entrée, la CCI, par l'intermédiaire de Paul RENAULT, Président de la Commission du Port de Commerce auprès de la CCI, nous informe que la CCI a décidé de mettre à jour le Schéma Directeur du Port, cela avec l'apport de compétence du Cabinet SOGREAH.

JLW : Cette initiative est très importante, et nos travaux au sein de l'Union Maritime viendront très naturellement aussi alimenter le Schéma Directeur.

Pour le port de commerce

La partie nautique du port lui donne des avantages certains. Le développement des trafics, pour les acteurs locaux, est assuré. Il faut améliorer : le déchargement des navires, la propreté des quais pour rentrer dans le cercle vertueux de la traçabilité. Le travail sur l'environnement doit se poursuivre pour faciliter le développement des autres activités.

L'avant-port et le trafic transmanche

Les attentes en terme de fret existent. Une offre adéquate doit pouvoir se mettre en place. Les acteurs locaux développent certains moyens logistiques. Cela doit conduire à améliorer les problèmes d'infrastructure, d'accostage, de gestion des surfaces et des flux.

Le tourisme, la croisière et les événements

Le plan de circulation reste la constante de cette activité, avec une recherche de solutions novatrices pour les parkings.

La pêche

Des décisions prochaines, au niveau européen, peuvent nous laisser espérer d'autres perspectives. Le port de St-Malo, comme port d'accueil avec un sleepway, peut répondre à cette attente.

La plaisance

Cette activité, comme les autres, est un vecteur économique important. Un effort sur l'accueil doit être fait avec un développement des capacités. La propreté et une meilleure prise en compte des attentes des clients doivent se faire sentir rapidement. Les solutions ne se traduisent pas uniquement par de nouveaux moyens financiers.

Pour la construction et la réparation navales.

Le départ d'Alstom provoque des mutations, mais ne constitue pas la fin de cette activité attachée historiquement à Saint-Malo. Des solutions se précisent.

Il faudra également regagner la confiance des clients qui sont allés sur d'autres ports.

La qualité de l'accueil, la sécurité et les moyens de manutention seront quelques pistes que la commission devra bien cerner.

Quelques mots de Monsieur le Sous-Préfet :

Il est très attentif à nos travaux qui ne doivent pas chevaucher mais compléter l'action de la CCI. Le règlement récent des conflits par la médiation est la solution qu'il privilégie, sans pour autant omettre

le recours à d'autres moyens, si nécessaire. Il est particulièrement sensible à la sécurité des hommes et des biens et souhaite être personnellement informé en cas de problèmes graves.

Conclusion JLW :

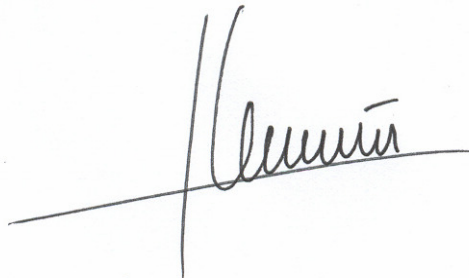
Les échanges ont été riches comme la diversité des activités du port.

Notre but était de lancer le débat avec toutes les activités. Dès la rentrée, nous débuterons un travail par commission pour détailler nos projets et surtout nos solutions.

Le document de synthèse devra être finalisé pour la fin de l'année.

Je tiens à remercier chacun pour sa contribution. Maintenant, notre action commence...

Jean-Luc WINTER,
Président U.M.S.M.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Winter', written over a horizontal line.

Information complémentaire de Jean-Luc WINTER

J'ai participé, au nom de l'Union Maritime, à la réunion de concertation organisée conjointement par la Région et son Vice-Président, Yvon JACOB, avec Le Pays de St Malo et son Président, René COUANAU, le 27/06/2003, à la Mairie annexe de Paramé.

La région a lancé une vaste étude appelée « BRETAGNE 2015 ». Cette étude a pour objectif de valider ou réajuster les grandes options stratégiques prises ces dernières années par la Région Bretagne. Au-delà des constats et de la stratégie globale, que je tiens à votre disposition, j'ai noté une forte implication de M. COUANAU pour la prise en compte du fait maritime de St-Malo et particulièrement de son port.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des suites de cette étude.

Je me suis également engagé auprès de Mrs JACOB et COUANAU à leur faire part de nos travaux.

Les bureaux de la CCI et l'Union Maritime de Saint-Malo ont connu une courte période d'incompréhension et un déficit de synthèse sur le schéma directeur 2003 et le projet St Malo 2015. La successibilité sur des points de formes des deux parties ne pouvant pas nuire au travail fond déjà réalisé, le bureau de l'Union Maritime a rencontré le 4 mai pendant 4 heures M. CHARPY et M. CRACOSKY pour trouver un accord dynamique et ainsi construire un projet commun pour valoriser le poumon économique que constitue le port de Saint-Malo. Le vendredi 7 mai, nous avons validé les points de convergence avec les deux bureaux.

L'Union Maritime avait proposé de reprendre le document de la CCI. Vous trouverez en annexe les compléments validés par les deux bureaux : en annexe les points essentiels.

Page : Orientations et attentes

- Pas de besoin à court-moyen terme de nouveaux quais polyvalents, sous réserve qu'il n'y ait pas de suppression de quai (par remblaiement de bassins) et de monopolisation de quai par des trafics d'export (enrochement, ferraille) La réalisation de nouveaux quais dans le bassin Jacques Cartier (Charcot, Lamennais) n'est donc pas à exclure sur le plus long terme.

Page : Relier les différentes zones portuaires et fluidifier leur accès.

- Validation de l'accès portuaire Nord/Est par Hochelaga avec voirie adaptée pour l'accessibilité par des camions.

L'Union Maritime souhaite également que le rail puisse permettre d'évacuer 25% du tonnage portuaire (environ 500.000 tonnes) annuellement avec un relais de stockage et de plus-values dans hinterland proche. Une prospective volontaire est nécessaire par : les opérateurs, les collectivités et la SNCF.

Page : Nouveau terre-plein du Pourquoi-Pas

- Ce terre-plein limité à 12.000 m² : condition indispensable étant la liaison routière directe en surface avec le Naye.
- Cette surface ne répondant pas à la totalité de la demande (Voir projet centre routier en amont de Saint-Malo)

Page : Nouveau terre-plein de Terre-Neuve.

A la demande du président LE BOULC'H cette page est supprimée.

La position de l'Union Maritime était :

- Pas de remblaiement.
- Destination des quais à une zone de nautisme de loisir.

Les deux bureaux acceptent la notion de réserve foncière avant de proposer un projet définitif.

Page : Nouveau poste Ferry dans l'avant-port

- Restructuration du Terminal du Naye en incorporant les nouvelles disponibilités foncières et en créant un niveau inférieur pour augmenter la capacité de stockage des véhicules en attente d'embarquement.
- Création d'un centre routier en amont de Saint-Malo (sous réserve d'une accessibilité des PL tous les jours de l'année)

Page supplémentaire : La croisière et le trafic côtier.

- Croisière : pas d'infrastructure mais entretien des coffres.
- Le trafic côtier : possibilité d'utiliser les installations de la gare maritime de la Bourse.

L'Union maritime a également souhaité voir compléter ce document par une programmation pour préciser les priorités.